

**TITRE CERTIFIÉ DE MANAGER DES RESSOURCES
HUMAINES**

Titre inscrit au RNCP de niveau I reconnu par l'État
Arrêté du 30/03/2010 publié au JO du 10/04/2010,
renouvelé par arrêté du 22/12/2014, publié au JO du 31/12/2014
Organisme certificateur: CRESPA-IPAC

OBJECTIF DE LA FORMATION

Collaborateur du directeur des ressources humaines le Manager des Ressources Humaines permet d'assurer le management et donc la responsabilité des services spécialisés de la fonction. Adjoint du DRH, la qualification permet de superviser un ou plusieurs services de la fonction RH.

Les activités relatives à cette qualification permettent d'assurer les fonctions suivantes :

- Il manage une gestion collective et individuelle des compétences afin d'anticiper et de suivre les évolutions stratégiques de l'entreprise
- Il coordonne la mise en œuvre des décisions stratégiques de l'entreprise en matière de ressources humaines
- Il est le garant de l'application du cadre légal de la gestion administrative du personnel
- Il assure sa fonction « Négociation sociale et communication », pour faire vivre le dialogue social en tenant compte de la législation et des impératifs économiques de l'entreprise, en conciliant les objectifs de l'entreprise et la satisfaction du personnel.

NIVEAU D'ENTREE Bac + 3 en RH validé

ADMISSION Dossier, tests et entretiens

PROFIL REQUIS

- Facultés d'analyse et de synthèse
- Sens du service et de la communication

VALIDATION

Titre certifié de Manager des Ressources Humaines,
inscrit au RNCP de niveau I, reconnu par l'Etat.

- Capacités d'organisation, rigueur
- Goût pour le travail en équipe

PROGRAMME DE LA FORMATION 1^{RE} ANNÉE

UC1 - DÉVELOPPEMENT

Management stratégique
Intelligence économique
Environnement économique international
Etude de cas d'entreprise

UC2 - MANAGEMENT

Culture d'entreprise & management interculturel
Management des ressources humaines
Organisation du travail
GPEC
Prévention des risques
Etude de cas d'entreprise

UC3 - ENTREPRENEURIAT

Diagnostic financier & évaluation de projets
Contrôle de gestion
Processus de management de projet
Etude de cas d'entreprise

DOSSIERS

Anglais thématique / Mémoire / Stage entreprise

SEMINAIRES

Politique RH / E-management / Audit social
Serious Game / Communication interpersonnelle
RH et créativité / Développement personnel
Simulations d'entretien

MASTÈRE PROFESSIONNEL RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME DE LA FORMATION 2^E ANNÉE

UC1 - MANAGEMENT DES HOMMES

Dialogue social
Leadership
Middle management
Gestion de la mobilité internationale
Gestion de la diversité
Piloter le changement
Etude de cas d'entreprise

UC2 - MANAGEMENT ET EXPERTISE RH

Politique de recrutement
Gestion de plans de carrières
Politique de formation
Politique de rémunération
Entretien d'appréciation du personnel
Politique de négociation sociale
Politique d'amélioration des conditions de travail
Séminaire hygiène et sécurité
Etude de cas d'entreprise

UC3 : MANAGEMENT STRATÉGIQUE

Business plan – Business partner
Management et pilotage stratégique
Sous-traitance et externalisation
RH et responsabilité de l'entreprise
Séminaire gestion de crise
Séminaire Marketing des RH
Etude de cas d'entreprise

UC4 : APPLICATIONS PROFESSIONNELLES

Mission d'expertise
Stage entreprise

ANGLAIS

Conditions d'obtention du Mastère Professionnel Ressources Humaines

Titre certifié Manager des Ressources Humaines
RNCP Niveau I

Sont admis les étudiants qui remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

- Toutes les notes qui composent les UC \geq à 06/20
- les notes d'Etudes de cas \geq à 06/20
- la note du dossier mission d'expertise \geq à 06/20
- la note de stage \geq à 06/20
- une moyenne \geq à 10/20 pour chaque UC.
- une moyenne générale \geq à 10/20
- un total d'ECTS égal à 120

METIERS PRÉPARÉS

À court terme

- Chargé de missions RH
- Gestionnaire Paie
- Assistant RH

À moyen terme

- Responsable RH
- Consultant RH

LILLE (59000) • 15 boulevard de la Liberté • Tél. 03 20 55 02 93 • lille-sup@maestris.com

